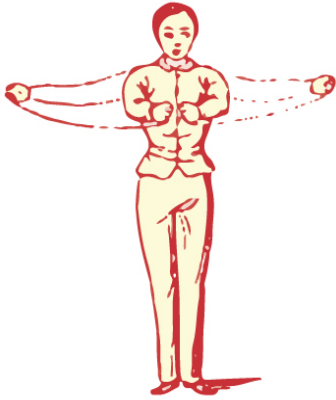


## Énigme de l'énigme

Vanessa Sudreau



Nous rencontrons Thérèse<sup>1</sup> au sortir de son procès. *Libre* – car son mari a fait en sorte qu'elle le soit – bien que Thérèse ait attenté à ses jours. Tout le temps du procès, Thérèse retrouvait son mari, le soir, pour établir une version des faits sensée permettre d'obtenir l'acquittement. Durant ces séances : « aucune angoisse chez Thérèse, [...] aucune gêne à l'idée de se retrouver face à face avec cet homme malade : il s'agissait alors entre eux non de ce qui s'était passé réellement, mais de ce qu'il importait de dire ou de ne pas dire. Jamais les deux époux ne furent mieux unis que par cette défense »<sup>2</sup>. Thérèse et lui travaillaient alors à établir à l'adresse du juge une version « fortement liée » pour sauver l'honneur. Mais ce soir, alors qu'elle est libre, Thérèse appréhende de retrouver Bernard, d'abord car c'est à la maison qu'elle rentre à présent et non plus chez son propre père, où elle le retrouvait jusqu'alors. En outre, ils n'ont plus la nécessité d'une défense à établir...

Transportée chez elle, dans cette voiture, Thérèse imagine son arrivée « et de nouveau règnera ce silence solennel, comme durant les nuits où elle contemplait Bernard en proie à d'atroces vomissements »<sup>3</sup>. Prise de panique à ce souvenir, Thérèse explique à son père qui la raccompagne qu'elle restera chez son mari le temps de faire cesser les bavardages, puis reviendra vivre chez lui. Mais le père et l'avocat sont formels, cette option est exclue : « Il faut que vous soyez comme les deux doigts de la main [...] jusqu'à la mort... »<sup>4</sup> Dans la calèche, à la suite de cette sentence, pire que l'aurait été la reconnaissance de sa culpabilité devant le tribunal, Thérèse s'endort et fait le rêve suivant : le juge lui annonce la découverte d'une nouvelle pièce au dossier, il dépose devant-elle un paquet : « Thérèse pourrait réciter la formule inscrite sur l'enveloppe et que l'homme déchiffre d'une voix coupante :

*Chloroforme* : 30 grammes

*Aconitine granules* : n° 20

*Digitaline sol.* : 20 grammes »<sup>5</sup>.

Thérèse fait le rêve de la vérité révélée par la grâce des trois formules : celles du poison diffusé les derniers mois, chaque jour dans les boissons de Bernard.

Dans ce temps suspendu, où elle est libre et s'apprête à rentrer, Thérèse se demande comment faire comprendre à Bernard ce qui s'est passé, « comment l'introduire dans ces régions indéterminées »<sup>6</sup>, lui, « le plus précis des hommes » qui « classe tous les sentiments, les isole »<sup>7</sup> ? Dans ce moment d'après-coup, alors même qu'elle a donné du poison à son mari,

---

1. Le titre de cet article est emprunté à un passage du texte de Francesca Biagi-Chai, « Crime », in *Un réel pour le XXI<sup>e</sup> siècle, Scilicet*, Paris, 2013, p. 65. En voici l'extrait : « Énigme de l'énigme, la motivation le plus souvent arrachée au criminel apparaît incroyablement dérisoire ».

2. Mauriac F., *Thérèse Desqueyroux*, Paris, Grasset, 1989, p. 28.

3. *Ibid.*, p. 29.

4. *Ibid.*, p. 30.

5. *Ibid.*, p. 33.

6. *Ibid.*, p. 35.

7. *Ibid.*

Thérèse s'imagine pourtant « s'asseoir au bord du lit et entraîner Bernard d'étape en étape »<sup>8</sup> jusqu'au pardon.

Au lycée, Thérèse marquait une certaine indifférence et était « comme absente des menues tragédies qui déchiraient ses compagnes »<sup>9</sup>, elle était donnée en exemple par ses maîtresses : « Thérèse ne demande point d'autre récompense que cette joie de réaliser en elle un type d'humanité supérieure. [...] L'orgueil d'appartenir à l'élite humaine la soutient mieux que ne ferait la crainte du châtement... »<sup>10</sup>

Nous sommes saisis par cette complexité que François Mauriac restitue dans son ambiguïté, c'est-à-dire au plus près du réel qui met le sens en échec, car en effet comment comprendre que Thérèse rêve du pardon de Bernard ? Qu'elle rêve de lui expliquer les étapes qui la conduisirent jusqu'au passage à l'acte, qu'elle rêve encore d'obtenir de lui son absolution alors même que « tout ce qui précède [son] mariage prend dans [son] souvenir cet aspect de pureté » jusqu'à cette « ineffaçable salissure des noces »<sup>11</sup>. Leur mariage eut lieu pour des raisons de propriétés, Thérèse et Bernard n'y songèrent pas d'eux même, mais la chose était évidente pour leurs pères. Bernard ne songea pas à s'y opposer, lui qui « ne laissait rien au hasard et mettait son orgueil dans la bonne organisation de la vie »<sup>12</sup>. Bien qu'un peu gras et un fat, Thérèse comprit que Bernard était plus fin que les autres garçons qu'elle eût pu espérer pour mari. De Thérèse, réputée intelligente, « on ne se demande pas si elle est jolie ou laide, on subit son charme »<sup>13</sup>. Dès lors, Bernard et Thérèse cohabitent gentiment, échangeant quelques paroles. Elle ne hait point Bernard, ce qu'elle déteste est bien plutôt la disposition dans laquelle la mit le mariage et, plus encore, la naissance de sa fille, quant à son idéal de pureté et d'exception.

Les choses du corps et du sexe furent un peu difficiles mais « Thérèse sut plier son corps à ces feintes »<sup>14</sup>, Bernard n'y vit que du feu : « Il était enfermé dans son plaisir comme ces jeunes porcs charmants [...] lorsqu'ils reniflent de bonheur dans une auge ("c'était moi l'auge", songe Thérèse). »<sup>15</sup> Thérèse comprenait mal que ce Bernard, si prude en public, critiquant les femmes trop légèrement vêtues, fût le même que celui dont elle dut subir la nuit « les inventions de l'ombre »<sup>16</sup>.

François Mauriac rend sensible le tranchant avec lequel Thérèse reçoit la division de l'Autre, il rend tangible que *pas tout le monde* ne peut s'amuser des ambivalences et contradictions du partenaire et que celles-ci peuvent alors devenir des trous, des pousse-au-crime.

Thérèse, encore dans la voiture la reconduisant chez Bernard, se souvient qu'alors que sa belle-sœur – la sœur de Bernard est son amie d'enfance, et sans doute aussi la seule personne au monde pour qui Thérèse éprouvât quelque chose de l'ordre d'une affection – flirtait avec un voisin, et qu'elle interceptait ses lettres d'amour, elle était surprise de n'éprouver rien de ce que sa jeune amie mentionnait à son amant ; elle se souvient aussi de ce geste étrange qu'elle eut : elle avait perforé le cœur du jeune homme sur la photo que celui-ci avait jointe et avait ensuite jeté l'image dans les toilettes. Elle se souvient encore du moment où elle tomba enceinte : « elle

---

8. *Ibid.*

9. *Ibid.*, p. 36.

10. *Ibid.*

11. *Ibid.*, p. 37.

12. *Ibid.*, p. 41.

13. *Ibid.*, p. 41.

14. *Ibid.*, p. 51.

15. *Ibid.*

16. *Ibid.*

aurait voulu connaître un Dieu pour obtenir de lui que cette créature inconnue [...] ne se manifestât jamais »<sup>17</sup>.

Ainsi Thérèse hait-elle en Bernard l'ombre portée sur son Idéal aussi inamovible qu'indialectisable. Est-ce que son crime est moins grave pour autant ? Il ne nous appartient pas de le dire. Ce que nous pouvons dire en revanche, avec l'artiste qui toujours nous précède, c'est que le crime de Thérèse a lieu là où la logique rencontre une contingence. En effet, au lendemain de son accouchement, ce n'est pas Bernard, mais « la vie » que Thérèse ne supporte plus, et il ne s'agit pas de désamour ici, car, comme le souligne Mauriac « La mésentente suppose un terrain de rencontre où se heurter ; mais Thérèse ne rencontrait jamais Bernard »<sup>18</sup>. « Thérèse, à ce moment de sa vie, se sentait détachée de sa fille comme de tout le reste. [...] Rien ne l'avertissait de ce qu'elle était au moment de commettre. Que se passa-t-il cette année-là ? Elle ne se souvient d'aucun incident, d'aucune dispute ; elle se rappelle avoir exécré son mari plus que de coutume »<sup>19</sup>.

C'est un jour d'incendie que s'inaugure le drame : alors que tout le monde s'agitait – car la propriété flambait – Bernard, en train de se servir ses gouttes d'arsenic doubla la dose sans s'en apercevoir tant il était mobilisé par le compte rendu des dégâts que lui faisait son ouvrier : « Il avale d'un coup le remède sans qu'abrutie de chaleur, Thérèse ait songé à l'avertir qu'il a doublé sa dose habituelle. »<sup>20</sup> Quelques instants plus tard, Bernard courant partout et bouleversé par ses pins en feu, demande à Thérèse s'il a pris ses gouttes : « Elle s'est tue par paresse, sans doute, par fatigue. »<sup>21</sup> Quand il fut malade, elle ne dit rien non plus au médecin, et quand il fut rétabli, elle éprouva comme « une curiosité un peu dangereuse », elle ne se sentait pas poussée au crime « je n'avais pas du tout le sentiment d'être la proie d'une tentation horrible ». <sup>22</sup> Elle glissa chaque jour quelques gouttes supplémentaires dans les plats de son mari : sans savoir pourquoi « elle s'est engouffrée dans le crime béant »<sup>23</sup>.

Est-ce là un crime passionnel ? *Qui ne connaît point la haine ne connaît pas l'amour* entend-on parfois, à l'instar d'un Racine faisant résonner l'*hainamoration* lacanienne dans son « je l'ai trop aimé pour ne point le haïr ».

C'est un bien drôle d'amour qui unit Bernard et Thérèse, un couple sans arrangement symptomatique possible, une liaison sans semblant, des idéaux irréconciliables. Le malentendu le plus total, le mépris pour l'un, le trou pour l'Autre.

Aussi ce n'est qu'après des années de souffrance durant lesquelles il lui fit payer son crime – non celui d'avoir attenté à ses jours, mais celui de ne l'avoir jamais aimé – que Bernard libéra Thérèse et accepta enfin de poser la question du *pourquoi*. Il crut longtemps qu'elle avait fait cela pour obtenir l'argent de la propriété, mais des années plus tard, il se rendit à l'évidence d'une opacité plus profonde :

« Je ne le crois plus si je l'ai jamais cru. Pourquoi avez-vous fait cela ? Vous pouvez bien me le dire, maintenant. »<sup>24</sup>

---

17. *Ibid.*, p. 70.

18. *Ibid.*, p. 95.

19. *Ibid.*, p. 96.

20. *Ibid.*, p. 98.

21. *Ibid.*

22. *Ibid.*, p. 99.

23. *Ibid.*

24. *Ibid.*, p. 142.

« Je ne sais pas pourquoi j'ai fait cela. [...] Moi, j'aurais tant voulu que rien ne vous demeurât caché. Si vous saviez à quelle torture je me suis soumise pour voir clair... »<sup>25</sup>  
Ces paroles indiquent combien « Le crime n'est pas écriture, mais plutôt son échec »<sup>26</sup>, comme l'indique Francesca Biagi-Chai, il se situe où *le discours se rompt*, mais s'il est « franchissement des limites de la parole, [il] y demeure néanmoins inscrit »<sup>27</sup>.

---

25. *Ibid.*

26. Biagi-Chai F., « Crime », *Un réel pour le XXI<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 67.

27. *Ibid.*, p. 65.